

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux
élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) tenue le 20 mai 2025 en présentiel
à l'édifice Mailhot.**

Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :

Vickie Fréchette, membre parent

Mathieu Picard, membre parent

Andrée-Anne Tremblay, membre parent

Valérie Blanchard, membre parent

Mylène Fiore, membre parent

Josée Beaulieu, membre parent

Marie-Ève Dumaine, membre parent

Sophie Laflamme, représentante des directions d'école

Caroline Germain, représentante de la direction générale

Cynthia Gauthier, membre parent

Olivia Cloutier, représentante du personnel enseignant

Valérie Messier, représentante du personnel enseignant

Sont absentes mesdames et messieurs :

Mélanie Rousseau, membre parent

Hugo Lalande, membre parent

Josiane Tellier, représentante du personnel de soutien

Véronique Ste-Marie, représentante du personnel professionnel

Renée-Claude Paré, représentante des organismes extérieurs

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le quorum est constaté, la séance ouvre à 19h05.

2.0 Mot de bienvenue

Madame la présidente, Andrée-Anne Tremblay, souhaite la bienvenue et explique le déroulement de la rencontre.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

Madame la présidente mentionne que madame Marie France Bouchard ne sera pas présente pour la présentation du point 6 qui se fera uniquement par madame Caroline Germain.

Monsieur Mathieu Picard propose l'ordre du jour et madame Mylène Fiore appuie.

Adopté à l'unanimité.

4.0 Adoption du procès-verbal du 15 avril 2025

Monsieur Mathieu Picard propose l'ordre du jour et madame Valérie Blanchard appuie.

Adopté à l'unanimité.

5.0 Parole au public

Aucun public présent.

6.0 Avis sur la politique 221

Recommandations du comité :

Le comité CCSEHDAA émet les recommandations au regard à la politique 221 proposée lors de l'assemblée du 15 avril 2025.

Au point 7, alinéa 7.1, le comité propose que la signification « contrainte excessive » soit plus explicite.

Pour ce faire, voici ce qui pourrait être ajouté à la politique : « Il peut y avoir une contrainte excessive notamment lorsqu'un ou plusieurs des paramètres suivants sont observés par le centre de services scolaires au sujet d'un élève donné, malgré les adaptations envisagées ou mises en place :

- L'élève présente un risque pour lui-même ou son entourage;
- Les mesures requises pour l'intégration sont inapplicables sur le plan pédagogique;

- L'intégration de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage porte atteinte à la sécurité et à l'intégrité physique de l'enseignant;
- Les conditions d'exercice des enseignants telles qu'elles ne permettront pas aux élèves de bénéficier de la qualité de l'éducation à laquelle ils sont en droit de s'attendre ».

Le comité est favorable à l'organisation présentée quant aux regroupements en adaptation scolaire.

Proposé par madame Vicky Fréchette et madame Mylène Fiore appuie.

Adopté à l'unanimité.

7.0 Bilan de la présidente

La présidente mentionne les éléments qui ont été discutés et présentés cette année :

- Révision et mise à jour des règles de régie internes;
- Présentation du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite);
- Présentation des offres de services des classes spécialisées;
- Présentation du fonctionnement du plan d'intervention ;
- Consultation sur la politique 221.

8.0 Développement

Le comité se questionne sur comment être mieux connu des parents. Il y a des discussions sur le meilleur moyen de rejoindre les parents et de faire valoir le comité. Les différents éléments proposés sont les suivants :

- Se joindre à la page du comité de parents pour avoir seulement une page et lorsque nous avons une communication à faire nous la signons du comité;
- Faire une publication par année sur les pages des écoles pour dire qu'il y a du recrutement pour le comité et les objectifs du comité;
- Il pourrait y avoir une mention sur le plan d'intervention que le parent peut joindre le comité de parents EHDAA en cas de questionnement;
- Annoncer sur le Facebook du comité de parents les rencontres de notre comité et d'inviter les gens à y participer;
- Sur la plateforme du comité plan d'intervention, ajouter la mention du comité EHDAA;
- Ajouter dans les calendriers scolaires de chaque école les dates de rencontre des comités ou celui général du CSSSH;
- Il serait pertinent pour nous de se joindre au comité de parents pour faire les demandes. Avec eux, nous serions plus forts;
- Avoir un dépliant/flyers/code QR qui est remis aux parents lors de la rencontre du plan d'intervention avec le parent. Il pourrait aussi être intéressant de cibler les parents des classes spécialisées/adaptation scolaires;

- Ajouter une mention sur les pamphlets de la description des classes spécialisées accessibles en tout temps et lors de la visite des écoles pour le passage primaire/secondaire;
- Cibler les parents des élèves de secondaire 1, lors de la remise de la documentation de début d'année pour faire une mention qu'un comité supporte les EHDAA;
- Avoir le lien dans nos documentations ou mention du lien vers la page du comité sur le site du CSSH. Ajouter des éléments à cette page;
- Calendrier de publications sur les réseaux sociaux de notre comité et les préparer d'avance. Former un comité pour préparer ce volet.

Fonctionnement pour la prochaine année pour le comité :

- Séparer en comité pour la première heure pour avancer des sujets et rencontre commune la 2^e heure;
- Faire venir un intervenant en communication pour nous parler des possibilités envers le CSSH;
- Faire une liste de ce qu'on aimerait faire comme communication et Caroline Germain irait présenter à la table des directions et une personne des communications du CSSH viendrait à notre comité pour lui présenter.

Sujets rencontres automne 2025 :

- Préparation du plan de communication;
- Présence d'une personne des communications du CSSH pour qu'on présente le plan, ainsi que le président du comité de parents;
- Connaissance des différentes ressources et services du CSSH :
 - Approche besoins en lien avec la réponse à l'intervention (RAI);
 - Cadre de référence en orthopédagogie;
 - Services des professionnels;
 - La Traverse;
 - Tactik;
 - Francisation;
 - Protocole-école;
 - ILSS;
- Il pourrait y avoir des capsules sur ces sujets pour bien présenter aux parents que les enseignants sont supportés par tous ces services;
- Créer notre mission et notre vision pour bien présenter le comité lors de nos communications. Prendre en compte que nous représentons une minorité.

9.0 Prospectives pour l'année 2025-2026

Sujet non discuté cette année : Connaissance des différentes ressources et services du CSSH. Il sera dans les discussions à l'automne, comme mentionné au point 8.

10.0 Trésorerie

Certains ne veulent pas les frais de kilométrage :

- Cynthia Gauthier;
- Marie-Ève Dumaine;
- Mathieu Picard;
- Valérie Blanchard.

Si des membres parents veulent recevoir ce montant, ils doivent répondre au courriel de la présidente pour le confirmer avant ce vendredi.

11.0 Questions diverses

Aucune question diverse.

12.0 Prochaine séance du 20 mai 2025

La prochaine rencontre se déroulera au centre administratif Mailhot, le 16 septembre 2025 à 19h, au 2270, avenue Mailhot, salle A1-033.

13.0 Levée de la séance

La séance est levée à 20h46 par monsieur Picard.